

# Pour un **FRONT POPULAIRE ÉCOLOGIQUE**

**Citoyennes, Citoyens  
Mouvements et Syndicats**

**PRENONS NOTRE  
AVENIR EN MAIN**



[www.front-populaire-ecologique.fr](http://www.front-populaire-ecologique.fr)

### **Appel** \_\_\_\_\_ 1

*2022 : que faire ? ; Pour un Front Populaire Écologique ; Un projet générateur d'espoir ; Une évidence s'impose ; Croisons les élans*

### **Sécurité Sociale et Écologique Universelle** \_\_ 8

*Un projet déjà fédérateur ; Un système d'économie alternative ; Démocratie, Répartition avec l'État, coopérative de territoire, travail et revenus ; Des moyens à la hauteur des besoins*

### **Création monétaire sans dette ni intérêt** \_\_\_ 21

*Un enjeu démocratique, social et écologique déterminant ; La garantie de suffisance concernant l'essentiel face à l'insécurité globale ; La nécessité d'une planification démocratique*

### **Une monnaie sociale et écologique nationale** 31

*Un système complémentaire de l'euro dédié à la Sécu ; Avec ou sans l'appui de la BCE*

### **Révolution citoyenne et non-violence** \_\_\_\_\_ 40

*Tension entre finalité et moyens d'action ; Rapport de force et démocratie ; Efficacité et cohérence ; Non-violence contre système d'oppression ; complémentarité ou incompatibilité entre stratégies différentes*

### **Perspectives** \_\_\_\_\_ 53

# Appel

## **2022 : que faire ?**

Dans notre contexte d'urgence sanitaire, climatique, écologique, sociale, démocratique et humanitaire sans précédent, c'est maintenant que nous devons prendre notre devenir en main.

La toute-puissance des lobbies et la course aux profits des grands investisseurs à travers le monde se fait au détriment de l'intérêt du plus grand nombre. Elle pousse l'humanité à sa perte en détruisant de manière accélérée ce qui est essentiel à nos vies.

### **Concrètement en France, il reste un an avant les élections présidentielles de 2022**

Quoi qu'on pense des élections et quelques soient les déceptions et trahisons du passé, c'est encore l'occasion pour donner puissance à nos volontés de mutation radicale.

A ce jour, les partis de gauche et écologistes ne laissent rien espérer d'une volonté ou d'un projet salubre, dépassant les clivages, qui permettrait d'accéder aux pouvoirs institutionnels dans l'intérêt de toutes et tous.

### **C'est donc à nous, citoyennes et citoyens, de prendre notre avenir en main!**

Ce que nous voulons, c'est un projet ambitieux à la hauteur de enjeux et des besoins sociaux et écologiques, capable de générer un élan commun et d'engager la mutation dont nous avons besoin pour changer le cours de notre histoire.

**Notre objectif est de participer à la levée d'une puissante pression populaire et citoyenne indispensable :**

- 1. d'une part, pour imposer une union politique et sociale ambitieuse capable d'emporter les élections et d'ouvrir ainsi la voie à la mutation souhaitée,**
- 2. et d'autre part, pour garantir la mise en œuvre dans le long terme de ce projet social, écologique et démocratique permettant de relever les défis vitaux qui s'imposent à l'humanité...**

## **Pour un Front Populaire Écologique**

*En 1930, à la veille du Front Populaire, Ambroise Croizat, futur bâtisseur de la Sécu, clamait « S'unir, plus que jamais s'unir, pour donner à la France d'autres espoirs ».*

Face aux immenses défis d'aujourd'hui, comme le propose François Ruffin dans son livre « Il est où le bonheur », **faisons émerger le rêve d'un grand « Front Populaire écologique »** portant l'espoir d'un autre monde à construire dès maintenant !

*« Comme hier avec Ambroise Croizat, pour bousculer les géants, il va falloir gueuler fort « Unité !, Unité ! », tanner les partis, engueuler les chefs, faire taire les querelles, rassembler les chapelles, allier les classes moyennes et les classes populaires... ! »*

Il nous faut gagner les urnes en 2022, sans attendre 2027. Le monde ira trop mal. Le défi est donc là, et nous en avons toutes et tous la responsabilité.

Maintenant et après les élections, mêmes victorieuses, nous devons faire monter la pression pour donner chance au monde que nous voulons pour nos enfants.

*Même sincères, même acharné.es, pour la justice sociale, pour le climat, pour l'écologie, pour la démocratie, la vraie... que vont faire les élu.es, là-haut, face aux puissants du monde d'aujourd'hui, usant de leur toute-puissance pour préserver leurs profits, répétant chaque matin « vous menez le pays à la faillite ».*

**Comme en 1936, mêmes nos élus les plus audacieux ne pourront rien s'ils ne sont pas poussés, bousculés et encouragés, s'ils ne sont pas portés par une humanité déterminée à changer le cours de son histoire.**

Et pour mobiliser largement, il nous faut un projet de profonde mutation, bien plus puissant qu'une liste de propositions, de revendications ou de promesses incertaines.

Il nous faut réveiller la certitude que nous sommes capables d'écrire collectivement une autre histoire que celle qui nous est tracée :

- Réveiller la certitude qu'ensemble nous pouvons transformer nos manières de vivre, de produire, de consommer, de partager, pour prendre soin des humains et de la planète, à grande échelle et sur tous les territoires,

- Qu'ensemble nous pouvons prendre en main les institutions, l'économie, la finance et la création monétaire, pour les mettre au service du bien commun.
- Qu'ensemble nous pourrions réaliser ce grand projet de mutation, sans lequel la Terre deviendra rapidement invivable.
- Qu'ensemble nous pouvons arrêter la machine folle qui détruit la vie au nom des profits de ceux qui nous détruisent.

**Sans espoir d'émancipation collective face aux carcans qui nous exploitent, nous étouffent et nous détruisent, sans projet à la hauteur de ces espoirs qui soit capable d'emporter les esprits, il n'y aura pas de mobilisation d'ampleur, pas d'union ni de convergence fructueuse, et pas de changement radical salutaire.**

## **Un projet générateur d'espoir**

Cet appel est une invitation à construire ensemble ce projet commun générateur d'espoir, et fondateur d'une détermination populaire et citoyenne à grande échelle. C'est une tentative de « mise en effervescence » des esprits en vue de réveiller l'élan collectif qui caractérise les temps où tout peut et doit changer.

Les propositions développées sont pensées comme une base possible permettant d'envisager ensemble ce plan de mutation écologique, sociale et démocratique d'ampleur, faisant rupture avec

les logiques de domination capitaliste, productiviste et consumériste qui menacent d'extinction l'humanité et le monde vivant.

Elles sont construites à partir des travaux menés par différentes personnes, groupes et organisations, parfois d'horizons différents, qui ont la volonté commune de trouver des pistes concrètes permettant de changer radicalement de cap.

Notre parti pris est de nous appuyer sur ce qui est déjà là, dans notre histoire, dans nos fonctionnements sociaux, dans les projets en élaboration et les idées émergentes. Notre volonté est de mettre en lien et complémentarité différentes perspectives qui s'enracinent dans les expériences, les analyses et les travaux déjà en cours, en vue d'aboutir à un projet global réaliste et ambitieux, capable de nourrir l'imaginaire et l'envie collective, et de faire ainsi grandir la mobilisation nécessaire pour rendre possible sa mise en œuvre, au plus vite...

Pour parler au plus grand nombre, ce projet doit montrer comment nous pouvons répondre ensemble aux besoins essentiels de chacune et chacun, en garantissant collectivement ce qui est nécessaire à toutes et tous. Nous devons montrer comment redonner sens à nos vies et vie au vivant, tout en mettant fin à la logique du profit et de l'exploitation qui nous écrase et nous mène au chaos.

# Une évidence s'impose

Pour permettre que demain, les humains puissent vivre dignement sur une Terre sauvegardée, il nous faut poursuivre conjointement trois objectifs déterminants :

- **Prendre soin des humains**, en répondant ensemble aux besoins fondamentaux de toutes et tous, sans exploitation, ni profit de quiconque à l'égard des autres,
- **Prendre soin de la Terre**, et restaurer, autant que nous le pourrons, les écosystèmes dont nous faisons partie et qui nous font vivre,
- **Construire une démocratie vivante**, nous donnant à toutes et tous les moyens de décider de notre devenir commun, là où nous vivons jusqu'au niveau national, et international.

## Croisons les élans

**Les perspectives concrètes que nous proposons, comme base de construction de ce « Front Populaire Écologique », est d'associer :**

1. **la reconquête et l'élargissement de la Sécurité Sociale de 1946** à l'ensemble des activités essentielles au bien vivre individuel et collectif, incluant la restauration des écosystèmes et l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050, avec l'objectif de bâtir un



vaste système de **Sécurité sociale et écologique universelle**, fondé sur l'économie des communs grâce au conventionnement de ses actrices et acteurs,

2. **l'appropriation démocratique et citoyenne de la création monétaire**, sans dette ni intérêt, géré comme un bien commun, par et pour les gens, permettant de subventionner et de développer cette sécurité sociale et écologique visant la mutation globale dont nous avons besoin,
3. **l'élaboration d'une stratégie d'action** portant haut et fort nos aspirations démocratiques, organisant un rapport de force populaire et citoyen à la hauteur des puissances aujourd'hui dominantes, déterminant les étapes et organisant les luttes sociales et écologiques nécessaires...

# Vers une Sécurité Sociale et Écologique Universelle

## Un projet déjà fédérateur

A l'occasion des 75 ans de la Sécu, à l'initiative de la « Convergence Nationale de Défense Des Services Publics », avec un grand nombre d'organisations citoyennes, syndicales et politiques parties prenantes, une table ronde sur l'histoire et l'avenir de la Sécu a été organisée en octobre 2020 à l'École Nationale de la Sécurité Sociale à Saint-Étienne. Ce temps fort a permis de mettre en évidence plusieurs revendications et projets qui visent une reconquête de la Sécurité Sociale et un élargissement possible de ses missions à de nouveaux domaines essentiels à nos vies.

Ont été notamment évoqués les projets de sécurité sociale professionnelle, de sécurité sociale du XXIème siècle, de sécurité sociale du logement et de sécurité sociale de l'alimentation...

Ces différentes perspectives montrent que ce qui a été réalisé en 1946 peut être aujourd'hui collectivement reconnu comme une alternative concrète au capitalisme, pouvant être grandement développée et enrichie et devenir un projet motivant pour un grand nombre de personnes, d'organisations ou de collectifs.

Notons que l'affirmation d'une nécessaire rupture avec le capitalisme renvoie généralement à la peur du soviétisme russe et de ses dérives. Dans ce

contexte, il semble intéressant de pouvoir se référer à une expérience historique qui nous est chère, attachée à notre patrimoine social collectif, synonyme de protection et de soin sans discrimination, et ayant montré l'ampleur des bénéfices humains qu'elle pouvait apporter à toutes et tous, y compris en infrastructures essentielles au bien commun.

Fondée sur la solidarité et l'universalité des droits, cette institution, pouvant être étendue et gérée démocratiquement par et pour les bénéficiaires et les professionnels qui y travaillent, pourrait concrètement permettre de répondre à l'ensemble des besoins communs fondamentaux, en dehors de toute logique de profit.

## **Un système d'économie alternative**

Abordant dans le chapitre suivant la question des ressources nécessaires pour permettre le développement d'un tel système à l'ampleur nécessaire, nous proposons d'évoquer d'abord comment pourrait fonctionner cette sécurité sociale élargie à tous les domaines d'activité et de service qui nous sont essentiels.

Nous appuyant notamment sur le travail de Bernard Friot, du réseau salariat et des différents partenaires impliqués dans l'élaboration collective du projet de « sécurité sociale de l'alimentation », il s'agit d'envisager comment répondre à l'ensemble de ce qui est indispensable au bien

vivre des personnes habitant sur tous les territoires.

Au-delà de la santé et de la protection sociale, l'objectif est d'élargir les droits fondamentaux garantis par cette « sécu renforcée », à l'alimentation, au logement, à l'énergie, aux transports collectifs, à la communication et à la culture. L'éducation et la formation pourrait y être intégrées.

Ne se limitant pas aux droits garantis aux personnes, ce système de sécurité sociale prendrait aussi la responsabilité d'organiser et de mettre en œuvre les impératifs de sauvegarde, de restauration et de revalorisation des biens communs et des écosystèmes vivants qui nous sont essentiels et vitaux.

Ce système pourrait ainsi associer des missions de service public, en accès gratuit, à un large éventail d'activités permettant de répondre solidairement aux besoins collectifs. Ces activités économiques pourraient fonctionner, hors logique de profit, selon des modes d'organisation et de gestion collective, de type coopératifs ou sous formes de « communs ». Ces différentes activités seraient conventionnées en vue de répondre de manière coordonnée aux besoins de toutes et tous, en développant les circuits les plus courts possibles entre elles, et en respectant les principes et les objectifs écologiques et sociaux définis par les instances démocratiques gérant le système.

Ce réseau de services publics et d'activités économiques conventionnées pourrait constituer la base d'un système d'économie citoyenne alternative d'ampleur nationale, fonctionnant selon

ses propres modes d'organisation autant que de financement.

Prolongeant le système de sécurité sociale de 1946, ce réseau d'interaction économique alternative serait uni autour de l'objectif partagé de soin et de protection des humains et des écosystèmes vivants.

## **Démocratie interne**

Les instances de décision et de gestion propres à ce système de sécurité sociale et écologique, pourraient être organisées selon des modes de fonctionnement démocratiques innovants.

On peut imaginer d'une part, la mise en place de conseils mandatés pour prendre les décisions d'orientation et de mise en œuvre du système, et les caisses de sécu qui assureraient la gestion financière des droits à garantir pour toutes et tous.

L'ensemble pourrait fonctionner selon le principe de démocratie par le bas ou démocratie ascendante, impliquant que les décisions soient prises au plus près des personnes concernées. Les instances régionales et nationales auraient comme champs de compétence uniquement les questions nécessitant une coordination ou des moyens mutualisés plus larges, sous mandat et interactions avec les instances locales.

Il s'agirait de développer des méthodes d'élaboration et de décision collective donnant à la démocratie son véritable sens : instances collégiales associant les bénéficiaires et les

professionnels du secteur conventionné, décisions au consentement sans objection de type « sociocratique », et modèle par cercles dit « holacratique » avec systèmes de représentation ou délégation montante et descendante entre les différents niveaux...

Pour qu'un tel système démocratique, donnant une réelle autonomie de décision au niveau local, puisse fonctionner de manière cohérente à l'échelle nationale, avec des objectifs ambitieux en terme sociaux et écologiques, il est nécessaire d'envisager un cadre définissant clairement les principes et les orientations à mettre en œuvre à tous les niveaux de l'organisation. Il pourrait s'agir d'une charte ou d'une constitution interne spécifique définie et validée collectivement, qui ne soit révisable que par décision collective nécessitant un niveau de majorité élevé. Pour garantir la concrétisation dans la durée des orientations ainsi définies, il est possible d'envisager un système de contrôle qui pourrait être exercé par des instances de suivi et de contrôle dédiées, potentiellement constituées par tirage au sort, sans mandat renouvelable, parmi les membres des instances locales, ou autre garantie démocratique forte...

Notons que ce système de sécurité sociale et écologique élargi constituerait une institution démocratique autonome et pérenne, indépendante et complémentaire de l'État et des collectivités locales, telle que la sécu avait été conçue en 1946.

A l'inverse des autres institutions publiques, elle se situerait dans le temps long, n'étant pas soumise aux échéances électorales qu'il est important de

conserver dans une perspective démocratique, concernant les institutions d'État et collectivités locales. Son fonctionnement autonome devrait être institué et défendu par rapport aux institutions étatiques et législatives, même si ces dernières sont réorganisées de manière plus démocratique par rapport à leur fonctionnement actuel.

Afin d'être « sanctuarisée », et protégée des coups de boutoir dont elle pourrait faire l'objet après sa mise en œuvre, la sécurité sociale et écologique universelle pourrait être inscrite, avec son cadre et ses objectifs fondamentaux, dans la constitution nationale. Ce cadre constitutionnel serait validé et modifiable uniquement par référendum, exigeant une majorité citoyenne élevée.

Cette sécurité sociale et écologique pourrait ainsi être constitutionnellement missionnée pour mettre en œuvre, hors système marchand concurrentiel et hors logique de profit, les objectifs de lutte contre le réchauffement climatique, de préservation des écosystèmes et de la biodiversité, autant que de garantie contre toutes les précarités sociales et humaines.

## **Répartition des rôles et pouvoirs avec l'État**

Là où la Sécurité Sociale et Écologique générerait dans la durée la garantie des besoins essentiels hors système marchand et capitaliste, les institutions d'État et parlementaires garderaient leur fonction de gestion du cadre légal et administratif concernant l'ensemble de la vie

sociale et économique du pays. Parallèlement au développement du système de Sécurité Sociale et Écologique, l'État aurait, par les lois et la fiscalité, la mission de régler, limiter et réorienter l'économie marchande et concurrentielle, avec l'objectif de réduire ses impacts délétères sur la vie naturelle et humaine.

La gestion des services publics répondant aux objectifs du système de sécurité sociale et écologique (la santé, l'éducation, la protection sociale, la garantie de revenus, etc...) pourraient être déléguée à celui-ci. Tout en gardant le statut salarial de la fonction publique, ces services publics intégrés à la Sécu seraient alors gérés selon les modes de fonctionnement démocratique ascendant du système, impliquant de manière collégiale les bénéficiaires et les professionnels dans les instances de décision.

Dans une perspective large, on peut aussi imaginer que le service du maintien de la paix, missionné pour garantir la justice sociale et la protection civique des populations, soit aussi géré de manière démocratique, par et pour les citoyennes et les citoyens, au sein du système de sécurité sociale et écologique universelle.

L'objectif pourrait être de construire une forme d'équilibre démocratique entre les pouvoirs plus descendants assurés par les institutions étatiques, administratives et législatives et ceux plus ascendants gérés par le système de Sécurité Sociale et Écologique Universelle.



# Coopératives de territoire comme base locale du système

Au-delà de ce que nous connaissons concernant la sécurité sociale aujourd'hui en France, il semble intéressant de se donner d'autres représentations de comment pourrait fonctionner ce système de sécurité sociale et écologique universelle à l'échelle locale. Nous proposons notamment de nous inspirer d'expériences telles que [« la coopérative Intégrale catalane »](#).

Sans nous situer dans une perspective d'abolition de l'État, il nous semble stimulant de pouvoir envisager comment développer les capacités collectives d'auto-organisation citoyenne, au sein du système de sécurité sociale et écologique universelle en vue de répondre de manière coopérative aux besoins déterminés collectivement à l'échelle d'un territoire de vie, au sein du cadre commun défini par la constitution du système.

*>>> Voir aussi les projets de développement de coopération économique territoriale développés par les citoyen.nes, tels que la [« Fabrique de la Transition »](#) à Saint-Étienne, qui sont des pôles déjà à l'œuvre de ce que pourrait se construire autour des caisses locales de Sécurité sociale et écologiques...*

# Une autre conception du travail et des revenus

Au sein de ce système, dans une perspective de re-développement des communs, l'usage et la finalité des outils de production et de service auraient priorité sur toute considération de propriété et de capitaux.

Les notions de travail, de salaire et de revenu pourraient être aussi pleinement repensées.

La mise en place d'un [salaire à vie](#), en référence aux propositions de Bernard Friot, pourrait être envisagé pour les personnes choisissant de travailler au sein de ce système, dans les services publics dédiés ou au sein du secteur professionnel conventionné.

Pour les personnes ne travaillant pas au sein du secteur conventionné, le versement d'un [revenu de base](#) pour toutes et tous pourrait être un droit garanti, géré par le système de sécurité sociale et écologique ainsi constitué.

*Notons combien les personnes les plus éloignées de l'emploi dans le système actuel, peuvent développer de fortes capacités à s'organiser pour répondre aux besoins collectifs lorsqu'elles sont simplement assurées d'un revenus en CDI. Cela est clairement mis en valeur dans le film de Marie Monique Robin « [Nouvelle cordée](#) » retraçant la mise en place du projet « [Territoire Zéro Chômeur Longue Durée](#) » à Mauléon dans les Deux-Sèvres*

Pour pouvoir assumer une telle mission, dans toute l'amplitude et la pertinence nécessaire, la question des moyens dont ce système de sécurité sociale et

écologique universelle disposerait de manière perenne est évidemment cruciale.

## **Des moyens à la hauteur des besoins**

Face à l'ampleur des défis climatiques, écologiques, économiques et sociaux, il semble impératif d'envisager de nouveaux moyens, rapidement disponibles en quantité importante, indépendants des marchés économiques et financiers aujourd'hui dominant, et détachés des secteurs dévastateurs qu'il nous faut abolir.

Dans le système actuel, selon plusieurs études économiques, dont un rapport de la cour des comptes européenne, pour être à la hauteur du défi climatique, il faudrait engager plusieurs centaines de milliards d'euros par an pour la France, et plus de mille milliards d'euros annuels à l'échelle de l'Union Européenne. C'est le budget évalué pour mener un véritable plan de transformation économique permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre en Europe, jusqu'à atteindre la neutralité carbone en 2050. Il s'agit de réaliser une conversion radicale et rapide de nos systèmes de production et de consommation, ainsi que de soutenir la mutation nécessaire à l'échelle mondiale, en espérant pouvoir maintenir, si cela est encore possible, l'élévation de la température moyenne planétaire sous la barre des +1,5°C par rapport au début de l'ère industrielle.

Concrètement, cette mutation économique viserait la réduction massive des consommations énergétiques, l'isolation de l'ensemble des bâtiments professionnels et d'habitation, la réorganisation des systèmes de transport, le développement de l'économie circulaire visant le recyclage et la réutilisation de l'essentiel des matières premières utilisées sans puiser sur les ressources naturelles limitées, la remise en état et la réutilisation des objets et outils récupérables, et la production en énergies renouvelables pour les besoins incompressibles... Elle viserait aussi un vaste plan de mutation agricole, développant à grande échelle l'agriculture paysanne et agroécologique, plus résiliente aux bouleversements climatiques, restauratrice des écosystèmes et captatrice de carbone... Il s'agirait enfin de repenser l'ensemble de nos activités industrielles, au sein d'un plan de relocalisation sur nos territoires, d'efficacité énergétique et de sécurité pour les populations, autant que d'économie et de préservation des ressources, dans la stricte limite des besoins nécessaires.

En termes de ressources financières propres, le système de sécurité sociale de 1946, comme les projets d'extension envisagés jusqu'à présent, reposent essentiellement sur les cotisations sociales prélevées sur la valeur ajoutée générée par le travail humain, en lien avec les salaires versés ou calculées sur les bénéfices réalisés. Ces cotisations représentent la part de la richesse produite par les travailleuses et travailleurs, non versées en salaires individuels et qui ne va pas enrichir les actionnaires, qui est mutualisée et gérée par celles et ceux qui l'ont générée en vue de

garantir les droits fondamentaux pour toutes et tous.

Cette notion de part de salaire et de richesse produite, mutualisée ou socialisée, gérée collectivement pour le bénéfice du plus grand nombre, différencie les cotisations de l'impôt. Cela a une valeur réelle et symbolique forte pour l'ensemble du monde ouvrier. Il semble essentiel de nous appuyer sur cette expérience de mise en commun réussie pour envisager la sortie du système économique qui mène l'ensemble de l'humanité vers sa possible fin.

Dans la perspective d'élargissement du projet de sécurité sociale à tous les secteurs essentiels à nos vies, ce taux de cotisation pourrait être augmenté, en étant potentiellement dissocié des salaires, notamment dans les secteurs les plus lucratifs pour les actionnaires.

Que ce soit pour les ressources de l'État par les impôts, ou pour celles du système de sécurité sociale élargi par les cotisations, notons cependant que les activités économiques les plus solvables sont aussi généralement celles dont nous devons nous défaire si nous voulons pouvoir vivre demain dignement sur une Terre encore habitable et pouvant nous nourrir en suffisance.

Or, il n'est en rien logique ou souhaitable de dépendre des bons résultats des entreprises les plus néfastes pour financer ou subventionner les investissements et les activités les plus nécessaires.

**Compte-tenu de l'ampleur des besoins financiers pour mettre en œuvre la mutation rapide nécessaire, il semble donc indispensable d'envisager d'autres systèmes de financement et de subventionnement, sortant éventuellement des schémas économiques et monétaires qui nous ont été imposés depuis plusieurs siècles.**

# La création monétaire sans dette ni intérêt

## **Un enjeu démocratique, social et écologique déterminant**

Pour sauver l'économie mondiale particulièrement menacée aujourd'hui par les pertes massives d'activité en période de pandémie, les États engagent des milliers de milliards d'euros et de dollars, à l'échelle internationale, pour éviter un processus d'effondrement économique et financier généralisé.

Déjà, après la crise financière de 2008, les Banques Centrales Européenne et américaines avaient créé des milliers de milliards d'euros et de dollars, pour sauver le système bancaire.

La question qui se pose aujourd'hui, concernant les plans de relance envisagés pour faire face à la crise majeure engendrée par la COVID19, est de savoir quels vont être les moyens envisagés pour rembourser, si cela doit l'être, ces sommes colossales.

Si les États restent accrochés à leur dogme idéologique de l'austérité budgétaire, imposant de rembourser les dettes plutôt que d'investir dans l'économie telle qu'elle doit devenir pour relever les défis pour demain, ils vont plonger l'humanité dans une récession économique difficilement surmontable, s'associant à une accélération du

dérèglement climatique et de la destruction des équilibres vivants. Cela ne pourra qu'engendrer une situation sociale, écologique et humanitaire gravissime à l'échelle planétaire, avec un déferlement d'explosions sociales d'une ampleur inédite par delà les frontières.

Au regard des lois liberticides qui se répandent en France comme à travers tous les continents, on peut penser que les dirigeants des différents pays s'y préparent activement.

Pour autant, devant la quantité de devises mises en circulation, compte tenu de l'impossibilité effective de remboursement qui va s'amplifier, les **dogmes qui prévalent jusqu'à présent concernant la création monétaire pourraient être dépassés.**

Le débat engagé suite à la [tribune de 150 économistes en Europe](#), sur la possibilité d'annuler les plus de 2600 milliards d'euros de dettes publiques détenues par la Banque Centrale Européenne, en contre-partie d'investissements écologiques d'ampleur, n'est qu'un début de remise en question des principes budgétaires et monétaires aujourd'hui dominants.

Notons que la « [Théorie Moderne de la Monnaie](#) » défendue outre Atlantique par des économistes tels que Stéphanie Kelton, théorie sur laquelle s'appuie les projets politiques des démocrates, spécifiquement de Bernie Sanders, poussent aussi à démystifier la question de la dette des États, pour renouer avec le pouvoir monétaire permettant de relancer les économies dans une perspective écologique et sociale affirmée.



Dans le système actuel, seules les grandes banques centrales, telles que la Banque Centrale Européenne BCE ou la FED américaine, ont le pouvoir de création monétaire et d'annulation de dettes, sans contre-partie. Depuis que le lien entre le dollar et l'or a été abandonné en 1971, ce pouvoir de création monétaire est techniquement sans limite.

Avec la constitution de l'Union Européenne, ce pouvoir détenu jusqu'alors par les banques centrales nationales liées aux États, a été transféré et réservé à la BCE. Celle-ci s'est vue confiée la mission autonome, en dehors de tout pouvoir politique et de tout contrôle démocratique, de garantir la stabilité de l'euro à l'égard des autres devises et d'interdire tout usage inflationniste de cette création monétaire. Elle a l'interdiction de prêter directement aux États et l'impératif d'interagir uniquement avec les banques privées. Les banques privées sont ainsi devenues les seules structures pouvant créer de la monnaie, contre dettes et intérêts lucratifs pour elles, pour financer les investissements publics, autant que les entreprises et les particuliers.

Notons que, suite à la crise financière de 2008, pour éviter les faillites bancaires en cascade, la banque centrale européenne a prêté sur plusieurs années plusieurs milliers de milliards d'euros à taux négatif aux banques privées, les payant donc pour qu'elles empruntent (*sans aucune condition sur le réinvestissement de ces sommes dans l'économie réelle, ce qui s'est traduit par une augmentation considérable des marchés spéculatifs...*).

Pour les mêmes raisons, la BCE a racheté les titres de dettes publiques détenues par les grandes banques privées telles que BNP Paribas, sans que cela lève l'obligation des États de rembourser leur dettes avec intérêt aux banques privées concernées.

Aujourd'hui, dans le contexte de pré-crise systémique globale, le pouvoir détenu par les banques centrales, de création monétaire sans endettement ni intérêt, ou d'effacement des dettes publiques dont elles sont détentrices, pourrait bien être sollicité pour éviter le chaos.

Dans une perspective de transition écologique d'ampleur, les économistes Alain Granjean et Nicolas Dufrêne, ainsi que Gaël Giraud, proposent que le pouvoir de création monétaire de la BCE soit mis sous contrôle démocratique, avec possibilité de prêts sans intérêt, d'effacement de dettes, ou de subventions attribuées directement aux États, voire aux entreprises et aux particuliers, en contre partie de la mise en œuvre d'un grand plan de mutation écologique visant la neutralité carbone en 2050.

>>> *Extrait d'interview de Gaël Giraud sur ces propositions* [https://youtu.be/krGE56V\\_-CM](https://youtu.be/krGE56V_-CM)  
*Petit Diaporama explicatif de Gaël Giraud* <https://www.facebook.com/gaelgiraud1970/>

Il va sans dire qu'une telle révolution monétaire rompant avec les dogmes en vigueur, impliquerait que les banques privées perdent leur rôle privilégié et très lucratif au sein du système financier aujourd'hui à l'œuvre. Les plus grandes banques privées étant trop importantes pour pouvoir être mises en faillite, il est certain qu'elles mettront

tout leur poids pour éviter ce scénario, et pour garantir qu'un tel projet de création monétaire par la banque centrale européenne leur soit plus profitable que néfaste.

Il y a donc un enjeu social et écologique majeur à imposer, par un rapport de force citoyen à la hauteur de la puissance des lobbies bancaires, que ce pouvoir de création monétaire :

1. soit placé sous contrôle citoyen et en gestion démocratique,
2. qu'il soit utilisé pour les intérêts sociaux et écologiques des populations
3. et qu'il ne puisse en aucun cas alimenter les profits ou la pérennisation du système qui nous propulse vers l'abîme.

*>>> Voir autre petite vidéo explicative où [Gaël Giraud répond à la « Revue Projet »](#) concernant l'argent magique, le plan de relance, la dette publique détenue par la BCE et au final, concernant comment nous réapproprier, en tant que citoyens européens, cet outil monétaire*

Au-delà de la mise de la BCE sous contrôle et directive du parlement européen comme le suggère Gaël Giraud, les euros créés sans dette ni intérêt hors système bancaire privé, pourrait être ciblés et réservés aux investissements et besoins écologiques et sociaux prioritaires. Ces euros ciblés pourraient notamment être attribués à des fonds ou banques spécifiques gérés démocratiquement par pays, régions ou territoires.

Si un tel renversement de paradigme monétaire et financier devenait réalité, il serait particulièrement

pertinent que la Sécurité Sociale et Écologique Universelle gérée démocratiquement par les citoyen.nes avec un engagement collectif fort en termes écologiques et sociaux, puisse être missionnée pour garantir l'utilisation la plus juste et adéquate de cette création monétaire ciblée, en la gérant au plus près des besoins, par et pour les populations.

Cette possibilité d'appropriation citoyenne de la création monétaire, comme bien commun inaliénable au service de l'intérêt général, nous semble mériter qu'on y travaille collectivement, avec la conviction qu'elle pourrait changer profondément les perspectives d'action, de lutte et de revendication des mouvements citoyens, syndicaux et politiques pour les années qui viennent.

Notons qu'un document du pôle économique de la CGT écrit durant la première crise du Covid19, explicite cette possibilité de création monétaire sans endettement ni intérêt de la part de la banque centrale. *Voir le document (page 11 au chapitre « Hélicoptère monétaire » notamment) téléchargeable via le lien :*

[https://communecosocialiste.files.wordpress.com/2020/12/dette-publique-cgt-noteeco\\_n154cgt.pdf](https://communecosocialiste.files.wordpress.com/2020/12/dette-publique-cgt-noteeco_n154cgt.pdf)

*Ce document n'est plus accessible sur le site de la CGT*

# **Face à l'insécurité globale, la garantie de suffisance concernant l'essentiel**

Compte-tenu de l'extrême gravité de la situation globale, on peut raisonnablement craindre qu'il soit très difficile de mobiliser le plus grand nombre dans le sens d'un changement radical de système, sans être en capacité d'assurer rapidement à toutes et tous les ressources et les moyens de vivre dignement au quotidien.

Dans le contexte où il va falloir mettre à l'arrêt les activités les plus destructrices, réduire toutes celles qui n'apportent rien à la collectivité, refinancer celles qui ont du sens et développer massivement toutes celles qui manquent aujourd'hui pour pouvoir relever les défis climatiques et sociaux, rien ne pourra être fait sans moyens financiers conséquents garantissant la suffisance et une forme d'abondance concernant l'essentiel.

Notons que le développement du système de sécurité et de protection sociale, dont la totalité de la population française a pu bénéficier depuis plusieurs décennies, est un atout fort dans un contexte de bouleversement qui pourrait exacerber toutes les peurs. Nous savons comment ces peurs peuvent être instrumentalisées pour mener à la « guerre des pauvres contre les pauvres » au profit des plus riches. Garantir collectivement la sécurité et la protection sociale du plus grand nombre pourrait être un antidote

puissant contre l'autoritarisme ou la dérive néofasciste qui menace.

Notons qu'il serait particulièrement pertinent de se réapproprier l'enjeu de la sécurité, qui est un réel besoin essentiel pour toutes et tous, via la protection et la Sécurité Sociale et Écologique telle qu'envisagée, plutôt que de laisser les tendances autoritaires, ou néofascistes à l'œuvre, en faire leur thème de prédilection.

Sachant qu'en dehors des postures idéologiques et de l'addiction aux profits de la part grands investisseurs privés, rien n'empêche l'effacement des dettes des États et la création monétaire autant que de besoin, il devient impératif de tout faire pour y recourir au plus vite pour l'intérêt de toutes et tous.

## **La nécessité d'une planification démocratique**

La monnaie ne se mangeant pas, la seule limite réelle à la création monétaire en grande quantité est, en contre-partie, l'impératif de production de biens et de services répondant aux nécessités de l'ensemble de la collectivité.

Comme ce fût le cas après 1945 en France et en Europe, débouchant sur la période des trente glorieuses, il est essentiel que cette création monétaire massive permette de mobiliser rapidement et efficacement toutes les forces et les énergies humaines et créatives, afin de répondre de manière rapide et satisfaisante aux besoins

collectifs et individuels en termes d'alimentation, de logement, de santé, d'éducation, de culture, autant que de restauration des écosystèmes qui nous font vivre.

Pour y parvenir, sans risque de dérive autoritaire et oppressive, il semble crucial d'envisager la mise en œuvre d'un système de planification réellement démocratique, au sein du système de sécurité sociale et écologique universelle.

Les instances citoyennes, constituées pour assurer la gestion du système sécu selon le principe de démocratie ascendante, pourraient avoir la responsabilité d'organiser et d'orienter cette planification nécessaire, en donnant la possibilité à chacune et chacun d'y participer.

Ces instances auraient aussi la responsabilité de réguler la quantité de monnaie en circulation en rapport avec les besoins et la production de richesses utiles à l'ensemble.

---

*Afin de faciliter la compréhension du système global ainsi évoqué, nous proposons un schéma de fonctionnement reprenant l'essentiel des points abordés précédemment.*

*[Ce schéma est téléchargeable ici](#)*

*Il est inspiré d'un [schéma de travail réalisé par le réseau salariat](#) dans le cadre de la réflexion collective concernant le projet de sécurité sociale alimentaire*

**Cette perspective de création monétaire au service du bien commun à l'échelle européenne est pour autant difficile à concevoir comme une perspective rapidement ou facilement atteignable.**

Il semble donc utile d'envisager comment le système de sécurité sociale et écologique universelle envisagé pourrait engager la mutation nécessaire, sans attendre de se voir attribuer cette manne monétaire européenne que seule une lutte sociale et politique d'ampleur pourrait permettre.



# Une monnaie sociale et écologique nationale

## **Un système complémentaire de l'euro dédiée à la Sécu**

Que ce soit pour utiliser de manière ciblée la monnaie qui proviendrait de la Banque Centrale Européenne placée sous contrôle et directive démocratique, ou pour envisager la prise en main nationale du pouvoir de création monétaire avec une finalité écologique et sociale déterminée, il semble intéressant d'étudier les avantages que pourraient procurer la mise en œuvre d'une « monnaie Sécu » nationale, complémentaire de l'euro.

Plusieurs formes peuvent être prises en compte et conjuguées en termes de monnaies complémentaires de l'euro.

La première concerne les monnaies complémentaires dites monnaies locales. Le principe, expérimenté à petite échelle par une cinquantaine de monnaies locales en France, est qu'une fois les euros transformés en monnaie complémentaire dédiée à un territoire, cette monnaie n'est utilisable qu'entre membres, à l'intérieur du périmètre défini pour son utilisation. Cet impératif d'utilisation en circuit court peut donner à la monnaie concernée un rôle de stimulateur de la relocalisation des échanges, tout

en mettant en valeur l'engagement collectif à agir ensemble pour l'intérêt commun du territoire.

Si le territoire concerné est riche d'un écosystème économique en capacité d'interagir pour répondre aux besoins locaux, la monnaie locale peut ainsi devenir un support d'échange grandissant, symbolisant la volonté d'action commune locale. Cela s'observe particulièrement dans le cas de l'eusko, monnaie locale basque, qui a dépassé en 2018 le million d'équivalent euros circulant dans l'économie réelle du territoire. Même les collectivités locales sont impliquées dans son fonctionnement et dans son utilisation, permettant de payer en euskos bon nombre de services rendus par les collectivités.

Il est important de préciser que ces monnaies locales complémentaires, pour être légalement validées, ne peuvent être émises qu'en contrepartie du placement en banque d'une quantité équivalente d'euros. Cela signifie que de telles monnaies ne permettent pas de créer de la monnaie ou d'augmenter la masse monétaire circulant dans l'économie.

Pour dépasser cette limite réglementaire à la création monétaire, certains économistes envisagent à plus grande échelle la mise en œuvre de monnaie nationale fiscale complémentaire. Cela fut notamment pour Yánis Varoufáki lors de la crise grecque, même si les délais n'ont pas permis sa mise en œuvre.

L'émission d'une telle monnaie de crédit fiscal complémentaire à l'euro bancaire a l'objectif de permettre au gouvernement concerné d'injecter de la liquidité de façon autonome, efficace et ciblée

sans endettement. Ce système pourrait être utilisé notamment pour le règlement d'une part des salaires des fonctionnaires, des prestations sociales et des achats publics... L'État serait engager en contre-partie à accepter ce moyen de paiement à valeur euro pour le règlement des impôts. Cette garantie assurerait la confiance et l'acceptation sociale de la monnaie complémentaire en tant que moyen de paiement au niveau national.

Dans cette option, l'euro serait conservé en tant que monnaie commune de cours légal. Il serait complété par ce moyen de paiement national, adossé comme toute dette publique aux recettes fiscales à venir, et géré par le Trésor public ou par une institution indépendante selon une application transparente. Cet instrument de paiement serait maintenu à parité avec l'euro sans pour autant être convertible et négociable sur un marché des changes.

L'enjeu de ce système est de pouvoir mener des politiques alternatives aux politiques d'austérité, en répondant aux besoins sociaux au niveau national, sans remettre en cause l'unité de la zone euro. Il s'agit de se donner des marges de manœuvre nationales en évitant de se mettre en conflit direct avec les traités européens.

On peut noter qu'en France, avant le monopole de la création monétaire par la BCE et les banques, le « circuit du Trésor » a permis de financer la reconstruction après-guerre selon des principes similaires. De même, les « quasi-monnaies » émises par les provinces argentines entre 1984 et 2003, ont été couronnées de succès malgré la

relative faiblesse de leur adossement fiscal et l'instabilité économique nationale. Les conditions de succès de ces expériences sont connues : des négociations avec les syndicats de fonctionnaires et les PME, une émission modérée et contrôlée, un soutien populaire au projet politique incarné dans l'instrument monétaire.

Il existe une autre forme de création monétaire, à gérer collectivement au sein d'un réseau d'acteurs économiques déterminé, qui peut fonctionner de manière complémentaire et autonome par rapport à la monnaie de cours légal. C'est le « crédit mutualisé » ou « Barter » en anglais.

Il a été notamment mis en œuvre à grande échelle par les PME Suisses en 1934, pour compenser la crise économique sévissant alors sur les marchés extérieurs. 60000 PME suisses utilisent encore le nommé WIR dans leurs échanges entre elles. Cette monnaie particulière, appartenant à ses utilisateurs sans cours légal, est aujourd'hui officiellement intégré au système monétaire suisse.

Dans leur fonctionnement, il s'agit de systèmes d'échange inter-entreprise, pouvant intégrer des individus comme en Sardaigne. Leur principe repose sur la possibilité d'avoir des comptes négatifs pour les entreprises qui se fournissent en biens et services auprès des autres acteurs de la communauté. En contre-partie, les fournisseurs de biens et de service voient leurs comptes crédités en positif. La somme cumulée des débits et des crédits à l'échelle de l'ensemble du réseau reste égale à zéro. Il s'agit d'un système d'avances de type monétaire fondé sur la confiance mutuelle et

la solidarité entre les membres. Les membres définissent entre eux les règles permettant de gérer leur système de manière fiable.

Ces systèmes de crédit mutualisé, nombreux en Amérique du nord, se développent à plus petite échelle en Europe. Ils sont de fait compatibles avec les traités européens et rien n'empêche d'envisager la création d'un tel système à l'échelle nationale, comme pour le WIR suisse.

Associant les possibilités et caractéristiques spécifiques de ces différentes formes de monnaies complémentaires, on pourrait envisager la constitution d'une monnaie nationale « Sécu » dédiée au fonctionnement et au développement des activités conventionnées, en vue de répondre de la meilleure façon aux besoins et aux droits garantis par le système de sécurité sociale et écologique universelle.

## **Avec ou sans l'appui de la BCE**

**Dans la perspective optimiste d'un financement massif provenant de la banque centrale européenne**, une part conséquente de cette « monnaie banque centrale » dédiée à la transformation écologique et sociale de l'économie, pourrait être transformée nationalement en « monnaie Sécu ». Cette « monnaie Sécu » à valeur euro ne pourrait être reconvertie en euro classique que de manière limitée, sous certaines conditions à définir démocratiquement. Cette spécificité en ferait un moyen concret garantissant une circularité de la

monnaie dans les échanges au sein du système de sécurité sociale et écologique universelle. Cela empêcherait la récupération de cette monnaie ciblée, par les marchés financiers et économiques extérieurs persistant. Ce système garantirait que la monnaie, créée en quantité par la banque centrale, avec des objectifs écologiques et sociaux que l'on exigerait ambitieux, reste utilisée dans le long terme avec cette finalité.

Stimulant la relocalisation solidaire des échanges entre les acteurs conventionnés, cette « monnaie Sécu » deviendrait ainsi une valeur monétaire à forte valeur éthique et symbolique, caractérisant l'ensemble de l'action collective pour le bien vivre commun et le soin à la Terre, hors logique de profit et d'exploitation destructrice.

Notons qu'en cas de crise majeure du système financier international, elle pourrait constituer une véritable alternative monétaire résiliente, qui serait à la fois éthique, sociale, écologique et solidaire.

**Dans la perspective plus probable où la banque centrale européenne resterait fidèle aux principes édictés par le système aujourd'hui dominant,** cette « monnaie Sécu » pourrait être utilisée comme outil de création monétaire nationale - à valeur euro et dans ce contexte sans possibilité de reconversion - en vue de développer le système sécu élargi et d'accélérer la mutation économique, sociale et écologique visée. Cette création monétaire nationale, gérée au sein du système sécu par et pour les personnes concernées, à la frontière du cadre juridique européen actuel, pourrait

permettre de répondre aux premiers objectifs de mutation des moyens de production et de consommation. Cette monnaie sécu, nationale et complémentaire de l'euro, pourrait anticiper la mise de la BCE sous contrôle et gestion démocratique.

Notons, qu'au sein même des traités européens en vigueur, la possibilité d'annulation des dettes publiques en contre-partie d'investissements massifs, de la part des États concernés, dans la transition ou la mutation écologique et sociale est déjà envisageable. Cela pourrait permettre à l'État, en période politiquement favorable, de subventionner le développement de la sécurité sociale et écologique mise en œuvre.

Au-delà de ce possible subventionnement d'État, voire de la BCE, le système de Sécurité sociale et écologique aurait à sa disposition plusieurs leviers monétaires, gérés en son sein et au service de son élargissement, à savoir, les cotisations en euros versées par les entreprises hors convention, la création d'une monnaie fiscale complémentaire qui pourrait être spécifiquement dédiée à la sécu, ainsi que la création monétaire de type crédit mutualisé au sein du réseau d'actrices et acteurs conventionnés.

La fourniture en produits, en matières premières ou en énergie ne pouvant être effectuée au sein du réseau sécu serait assurée grâce aux euros collectés via les cotisations sociales prélevées hors réseau conventionné. Les euros nécessaire au développement du système sécu, surtout en phase de démarrage, pourrait aussi être apporté sous forme de subvention par l'État, moyennant

décision démocratique interne au système sécu, pour éviter toute tentative de mise sous tutelle. L'ensemble des autres échanges seraient multipliés prioritairement au sein du réseau via la monnaie Sécu, associant ses différentes formes complémentaires. *Notons que la monnaie locale de Genève « le Léman » expérimente depuis plusieurs années un système de monnaie numérique cryptée cumulant sur des comptes personnels uniques des unités de monnaie locale, de crédit mutualisé et des euros, selon un procédé d'utilisation prioritaire prédéfini.*

Grâce à la création monétaire en monnaie utilisable uniquement au sein du réseau sécu, l'objectif serait de relocaliser les productions de biens et de services au sein du réseau conventionné, d'en améliorer les performances énergétiques, écologiques et sociales, et d'élargir progressivement le panel de droits garantis et les domaines d'activité concernés par le système de sécurité sociale et écologique universelle. Au sein du réseau sécu, géré de manière démocratique et collégiale par et pour les assurés sociaux et les actrices et acteurs conventionnés, il s'agirait d'identifier l'ensemble des activités nécessaires qui serait manquantes dans le réseau et de mettre en œuvre des stratégies de création d'activités correspondantes qui respectent les critères et modes d'organisation liés au conventionnement.

Misant sur l'effet « boule de neige » au sein des différents pays européens, les transformations profondes du système européen, impliquant la renégociation des traités qui le régisse, deviendraient plus facilement envisageables.



Les pistes ici évoquées nécessitent un travail beaucoup plus approfondi avant de pouvoir être concrètement envisagées, en précisant les étapes et les priorités à mettre en œuvre, en fonction des exigences et limites européennes, et du niveau de conflictualité que nous imaginons ou souhaitons mettre en place.

A ce stade, ces évocations ont pour objectif de montrer que nous avons de possibilités concrètes pour agir même au sein du cadre européen, avec plusieurs plans possibles, à étudier et à débattre en vue d'en retenir les plus pertinents selon les différents contextes envisageables.

# Révolution citoyenne, démocratie et non- violence

## **Tension entre finalité et moyens d'action**

Le système qui propulse l'humanité vers son auto-destruction est devenu tout-puisant. Construit autour de l'objectif de profit et d'enrichissement sans limite des plus riches, il concentre chaque jour un peu plus la richesse financière qu'il génère dans les mains d'une minorité, dont certains membres possèdent désormais plus que le budget de nombreux États.

Aussi illégitime, injuste et inacceptable que soit ce système, c'est aussi lui qui répond aujourd'hui à une grande partie de nos besoins fondamentaux. Et bon nombre de personnes, particulièrement dans les pays les plus riches, en tirent encore suffisamment de bénéfices, en termes de condition et de niveau de vie, pour ne pas vouloir les perdre.

Même dans une phase de notre histoire où la misère et la précarité risquent de s'étendre à grande vitesse, il semble donc certain que la volonté de mettre en œuvre un changement de système, aussi salutaire qu'il puisse être, ne va pas être spontanément partagée par une majorité de nos concitoyens.

Cette situation nous amène à nous interroger sur comment gérer la tension inéluctable entre :

- la nécessité d'aboutir au plus vite aux changements radicaux nécessaires, pour éviter le scénario apocalyptique qui nous est promis,
- la nécessité d'organiser un rapport de force capable de mettre fin à la toute-puissance du système qui nous détruit et dont nous devons sortir,
- et la cohérence entre les moyens à mettre en œuvre et les objectifs de démocratie et de soin aux humains et à la Terre que nous nous fixons.

## **Rapport de force et démocratie**

Le principe de démocratie, même dans une perspective de transformation de nos modes d'organisation et de décision collective, renvoie nécessairement à l'exigence d'un accord d'une majorité de personne, si possible supérieur à 50 % des voix.

Cette majorité est indispensable pour emporter des victoires électorales pouvant engager le changement de système nécessaire. Pour autant, à ce jour, cette majorité n'existe pas.

Pour obtenir une mobilisation d'ampleur dans le sens de ce que nous souhaitons, il est donc indispensable de construire une stratégie alliant la valorisation d'un projet commun fédérateur et

porteur d'espoir, et des actions permettant à la fois d'interpeller, de bousculer les inerties et de dépasser les peurs que génère tout projet de grand changement.

Au delà des victoires électorales que cela pourrait permettre, il s'agit aussi d'être en capacité de maintenir dans la durée la pression nécessaire pour garantir la mise en œuvre du ou des projets souhaités, et faire reculer la puissance du système actuel qui fera tout pour garder ou reprendre le contrôle et le pouvoir.

Quel que soient les nouveaux modes de décision et de gestion démocratiques mis en œuvre au sein d'institutions refondées, le principe démocratique implique que les forces défendant le système actuel pourront toujours reprendre la main sur les institutions, même en respectant les nouvelles règles constitutionnelles.

C'est pourquoi, il nous semble essentiel que le système de sécurité sociale et écologique financé par les cotisations et la création monétaire ciblée, géré selon le principe de démocratie ascendante de manière autonome par rapport à l'État, soit sanctuarisé par son inscription dans la constitution, modifiable uniquement par référendum à majorité élevée.

Quoi qu'il en soit, ce rempart constitutionnel ne sera jamais immuable, et la détermination citoyenne, populaire, syndicale et politique pour maintenir ce système dans la durée restera la force principale pouvant garantir sa pérennité.

## **Efficacité et cohérence**

L'efficacité d'une stratégie se mesure à sa capacité à aboutir à ses objectifs finaux, grâce à des victoires successives allant du plus accessible au plus ambitieux.

En termes de lutte et de rapport de force, il est souvent pensé ou affirmé que la violence est la forme potentiellement la plus efficace que l'on puisse mettre en œuvre. Les actions moins violentes ou non-violentes sont perçues comme des formes plus accessibles à toutes et tous, mais ne pouvant obtenir de réels renversements de système.

Il existe pour autant de nombreux exemples de luttes non-violentes, s'affirmant comme telles ou non, qui ont abouties à des changements d'ampleur.

Au delà des références à Gandhi et à King, l'histoire des luttes syndicales à travers tous les continents en témoigne de multiples manières. La grève pouvant devenir générale, est depuis plusieurs siècles le moyen de prédilection dont dispose la classe ouvrière pour remporter des victoires fortes face au pouvoir capitaliste. C'est fondamentalement un mode d'action non-violent, à visages découverts, qui a été capable d'affronter les répressions sanglantes sans recourir aux armes, et obtenir gain de cause.

Convaincu.es que la révolution citoyenne nécessaire pourra plus sûrement aboutir si elle fait le choix de la cohérence avec sa finalité, grâce au

développement d'une stratégie résolument non-violente, il nous semble important :

1. de préciser en quoi cette stratégie non-violente peut représenter une force réelle et radicale à la hauteur des enjeux,
2. d'envisager comment ce choix stratégique peut se développer dans un contexte où d'autres formes d'insurrection, spontanées ou organisées, se multiplieront aussi.

## **Non-violence contre système d'oppression**

Afin de préciser ce qu'une stratégie non-violente efficace peut signifier, nous choisissons de nous référer au petit texte souvent cité concernant la violence, écrit par l'évêque brésilien Don Elder Camara, dans les années 60.

« Il y a trois sortes de violence :

La première, mère de toutes les autres, est la violence institutionnelle, celle qui légalise et perpétue les dominations, les oppressions et les exploitations, celle qui écrase et lamine des millions d'hommes et de femmes dans ses rouages silencieux et bien huilés.

La seconde est la violence révolutionnaire, qui naît de la volonté d'abolir la première.

La troisième est la violence répressive, qui a pour objet d'étouffer la seconde en se faisant l'auxiliaire et la complice de la première

violence, celle qui engendre toutes les autres.

Il n'y a pas de pire hypocrisie de n'appeler violence que la seconde, en feignant d'oublier la première, qui la fait naître, et la troisième qui la tue. »

A la lumière de cette distinction, tout en évitant de confondre institutions et systèmes oppressifs même si les deux sont souvent liés, nous proposons de définir la stratégie non-violente comme une opposition organisée à la violence première, visant l'abolition du système qui opprime, exploite et détruit. Cette opposition est mise en acte en acceptant de se confronter de manière spécifique à la violence répressive, troisième forme identifiée par Don Elder Camara. Ce n'est donc pas une esquive de la violence, encore moins une compromission avec le système oppressif.

Associées aux actions symboliques et aux actions de masse à faire grandir, tels que les boycotts ou les mouvements de grèves pouvant se généraliser, la stratégie non-violente a souvent recours à la désobéissance ou à l'insoumission délibérée face aux règles, aux lois et aux symboles caractérisant l'oppression.

Notons que la grève, avant de devenir un droit, a été un mode d'action puissant fondé sur la désobéissance et l'insoumission assumées face au système d'oppression et d'exploitation.

Dans la stratégie non-violente, la force de ces actions radicales réside dans leur capacité à déstabiliser le système d'oppression, notamment

en l'obligeant à réprimer ouvertement des actes délibérément non-violents qui font écho à la souffrance collective imposée. Il s'agit ainsi de mettre en lumière la violence et l'illégitimité du système qu'il faut abolir, en vue de mobiliser le plus grand nombre pour en sortir.

Soulignons que, pour que cette mobilisation puisse prendre de l'ampleur et être en capacité de porter un véritable changement de système, il peut être déterminant que l'ensemble des actions mises en œuvre, qu'elles soient radicales, symboliques ou populaires, mettent clairement en évidence, au-delà des objectifs intermédiaires visés, un projet d'alternative motivante face au système dont on veut s'affranchir, afin de stimuler l'envie collective d'y parvenir. C'est ce que Gandhi appelait le programme constructif nécessaire pour donner force et perspective à la lutte.

Concernant les actions de désobéissance civile, résolument non-violente, défendant l'intérêt général et valorisant la sortie du système d'oppression, leur objectif est de provoquer, de manière calculée et stratégique, la répression souhaitée en se préparant à en assumer pleinement les conséquences. Elles sont pensées et construites en vue :

1. de tirer le meilleur profit de l'écart entre la répression et les actes posés,
2. de maîtriser au mieux les risques de violences qu'elles peuvent générer contre les activistes ou la population,
3. d'obtenir le meilleur rapport entre prise de risque et résultat obtenu, qu'il soit médiatique, d'interpellation des esprits, de



pression populaire et citoyenne ou de prise en compte des revendications mises en avant.

Précisons que la médiatisation de ces actions est à la fois, un moyen d'interpeller l'opinion publique sur l'importance des enjeux en vue d'aboutir à l'objectif visé, et un moyen de limiter les violences policières ou répressives qu'elles peuvent engendrer. De ce point de vue, les lois qui interdiraient de filmer les forces de l'ordre en action augmenteraient notablement les risques pris lors d'action de désobéissance civique, aussi non-violente qu'elle puissent être.

Quand la médiatisation des actions non-violentes de désobéissance civique devient effective, les institutions ont intérêt à judiciaireiser la répression plutôt que de la mettre en œuvre de manière violente aux yeux du plus grand nombre. Les procès sont alors des occasions de médiatiser plus fortement les actions menées, ainsi que leurs objectifs, en organisant des mobilisations plus populaires, sous formes de rassemblement, de marches, de manifestations ou autres moyens à fort impact symbolique.

Une telle stratégie, si elle prend de l'ampleur, impose cependant de pouvoir payer les frais de justice et les amendes qui peuvent devenir imposantes. Il peut donc être nécessaire d'envisager comment un nombre grandissant d'activistes pourraient s'organiser, avec le soutien collectif, pour vivre avec le minimum de revenus et de possession matérielle et financière personnelle, pour être insolvables au regard de la justice, de

manière durable, et pouvoir ainsi agir sans payer les sanctions financières qui en découlent...

Notons que dans la stratégie non-violente, le fait d'assumer personnellement et collectivement les actions de désobéissance et d'insoumission mises en œuvre, permet de pouvoir les revendiquer et les argumenter publiquement, sans avoir à organiser une quelconque clandestinité.

Cela peut être un avantage à prendre en considération dans le choix des modes d'action mis en œuvre notamment dans le contexte de surveillance accrue qui se développe actuellement partout, à grand renfort de technologie de haut niveau.

## **Complémentarité ou incompatibilité entre stratégies différentes**

Dans une période où les souffrances et les injustices pourraient grandir, il est difficile d'imaginer que tous les humains en révolte adoptent unanimement les principes de la non-violence.

Aucun mouvement, quel que soit sa puissance, ne peut empêcher la colère d'exploser de différentes manières.

Pour dépasser les oppositions entre violence et non-violence, les activistes ne souhaitant pas se limiter dans leurs possibilités d'agir, prônent souvent la complémentarité des modes d'action.

Défendant pour notre part l'option d'un « Front Populaire Écologique » résolument non-violent, il nous semble nécessaire de préciser que la complémentarité entre stratégie non-violente et les autres formes d'action n'est pas facile à envisager, encore moins à organiser.

La concomitance d'actions non-violentes avec des actions de confrontation n'excluant pas la violence de la part des activistes à l'égard des forces de l'ordre, annule de fait l'impact souhaité de l'action et de la stratégie non-violente engagée. La violence est toujours plus médiatisée que la non-violence. Elle est aussi facilement utilisée par le pouvoir en place, comme justification des actes de violence exercés par les forces répressives. Cette concomitance annule les efforts de maîtrise des activistes non-violents concernant les conséquences de leurs actes et les mettent concrètement en danger face à la violence qui peut en découler. Cette concomitance nuit aussi à l'impact psychologique et la conscientisation recherchée par la stratégie non-violente à l'égard de l'ensemble de la population qui est spectateur de ses actions.

Pensant pour autant difficile d'obtenir une adhésion générale à la stratégie non-violente, il nous semble important de voir comment limiter les oppositions entre ces différents modes d'action, moyennant la mise en place de certaines règles, principes et engagements mutuels.

Ces propositions ont pour objectif d'ouvrir des pistes de réflexion pouvant mener à une construction collective plus élaborée.

Concrètement, nous proposons une forme de « code de bonnes pratiques » entre partisanes et partisans de différents modes d'action, qui pourrait être formulée ainsi :

Le principe de base que nous proposons est que toute personne qui souhaite participer à une action collective puisse savoir à l'avance les modes d'action prévus par les organisatrices et organisateurs, et les risques qu'elle prend en y participant, autant que cela puisse être prévisible.

A partir de ce principe peuvent se décliner plusieurs engagements.

> Du coté des organisatrices et organisateurs d'une action ou manifestation :

S'il s'agit d'une action pacifique et non-violente qui souhaite le rester, il est impératif de préciser le cadre et les consignes d'action et de réaction en cas d'intervention policière, ainsi que les risques judiciaires encourus s'il y a acte de désobéissance.

> Du coté des activistes ne se reconnaissant pas dans les principes d'action non-violente,  
**l'engagement pourrait être** que :

1. Si ils et elles veulent participer à une action ou une manifestation organisée par d'autres, ils et elles s'engagent à accepter le cadre proposé par les organisatrices et organisateurs, s'il y en a un,
2. Si ils et elles veulent organiser une action ou manifestation pouvant déboucher sur des confrontations avec les forces de police, potentiellement violentes de la part des manifestant.es, ils et elles prévoient d'agir en d'autres lieux et si possible d'autres temps,

que les actions ou manifestations affirmées non-violentes prévues sur le même sujet, à la même occasion ou avec les mêmes objectifs, en prenant soin d'éviter toute interférence entre les deux.

> Coté non-violent, **l'engagement proposé serait** que concernant toute action menée hors principe de non-violence, quel qu'en soit la forme et les conséquences, plutôt que la condamnation sans discernement souvent sollicitée ou exprimée dans les médias, les positions affirmées publiquement soient **systématiquement prioritaires** selon l'ordre suivant :

1. la dénonciation de la violence du système d'oppression et de destruction, qui porte l'entière responsabilité des souffrances et de la colère qu'il génère, colère qui s'exprime comme elle peut ...
2. La dénonciation de toute disproportion et de toute illégalité concernant les violences répressives mises en œuvre,
3. l'engagement à mettre tout en œuvre de manière non-violente pour mettre fin au plus vite au système d'injustice et d'oppression qui génère la colère et mène l'humanité à sa perte...
4. L'affirmation de regrets, compassion et solidarité avec les victimes et leurs proches, en cas de conséquences sur l'intégrité physique ou psychologique des personnes.
5. Et en dernier lieu, pour les actes entraînant des séquelles graves sur les personnes, la désolidarisation et la condamnation publique..

Cette proposition de « code de bonnes pratiques mutuelles » nous semble pouvoir permettre de limiter les interférences conflictuelles entre différents modes d'action, ainsi que l'instrumentalisation qui peut en être faite pour diviser les différents courants de mobilisation qui s'expriment.

Pour autant, cela implique un minimum de lien et d'échange, ainsi que la construction d'une forme de confiance mutuelle dans le respect des engagements pris. Cela ne semble envisageable, que si les objectifs de lutte ou de pression sont convergents et si les groupes concernés ont une volonté de coordination, même minimaliste.

Pour tenter de dépasser ces difficultés, il serait intéressant de pouvoir étudier et améliorer ces propositions en vue d'en faire une possible base communément reconnue et acceptée par la plupart des courants souhaitant aboutir à un changement de système.

Notons que, si le mouvement global de transformation ou de révolution citoyenne nécessaire veut s'affirmer dans la non-violence, il est important que la stratégie et les actions non-violentes soient à la hauteur du rapport de force et des promesses de transformation qu'elles souhaitent permettre. Le respect, la reconnaissance, si ce n'est l'adhésion à ses principes d'action seront logiquement proportionnels à sa capacité à changer le cours de notre histoire.

# Perspectives

Ce livret n'est en rien définitif et souhaite être un outil d'échange, de travail et de construction collective pouvant permettre d'élaborer ensemble des perspectives fédératrices, capables d'engager une mobilisation commune transpartisane.

C'est avec intérêt que nous échangerons avec toutes les personnes, groupes et organisations que cette réflexion motivera.

Nous ne manquerons pas de solliciter largement toutes celles et ceux qui nous semblent potentiellement concernés, et que nous travaillerons avec les personnes qui souhaiteront avancer avec nous dans le sens proposé.

Vous remerciant d'avance de votre intérêt.